

## **Identité et universités nouvelles. La question de la proximité**

### ***Appel à contribution***

L'objectif de cette publication pluridisciplinaire est d'interroger le concept 'd'université de proximité' dans les universités nouvelles à travers la construction des identités, dans le cadre des transformations qui affectent tant l'enseignement supérieur que les sociétés et leurs territoires.

Depuis plus de deux décennies, l'enseignement supérieur a été confronté à des changements multiples, en Europe plus généralement, et en France tout particulièrement (Revue du MAUSS, 2009). La démocratisation de l'enseignement supérieur, qui a commencé dès les années 1960, résulte d'une volonté politique, celle d'accroître le niveau de formation des individus afin de pouvoir répondre aux besoins d'une économie où les exigences en termes de qualification n'ont cessé de se renforcer. L'université est devenue un pôle de formation alors que les enseignants qui y travaillent la considèrent comme un lieu de transmission des savoirs. La massification est susceptible de générer des frustrations, ce qui crée un sentiment de déclassement : dans un contexte de chômage massif, il faut disposer d'un niveau de diplôme supérieur à ses parents pour pouvoir atteindre le même niveau social qu'eux (Lemière, 2015). D'autre part, les grandes problématiques de recherche s'élaborent de plus en plus à l'échelle du monde : les pouvoirs publics comme les institutions universitaires encouragent les chercheurs à se positionner dans des cadres internationaux en répondant à des appels d'offre, en montant des projets et en développant des partenariats avec des centres étrangers. La science s'inscrit de plus en plus dans une logique avant tout utilitaire et à court terme, ce qui réduit les formes de désintéressement, et remet en cause la place de la recherche fondamentale et des sciences humaines et sociales dont les résultats ne sont pas immédiatement applicables. La lisibilité est essentielle pour obtenir des financements et une crédibilité dans une logique de compétition (Cyterman, 2011). Parallèlement, la mise en place du système 'Licence-Master-Doctorat' résulte d'une volonté de disposer d'un système harmonisé de formation à l'échelle de l'Union Européenne afin de favoriser les échanges tant des étudiants que des enseignants. Cette volonté de créer un cadre général à l'échelle européenne a conduit les enseignants-chercheurs à réinterroger leurs pratiques d'enseignement (Rege Colet & Romainville, 2006 ; Bertrand, 2014 ; Béjean, 2015). La mondialisation de la recherche et l'eupéanisation des systèmes de formation ont

ainsi affecté conjointement, mais de manière différenciée les établissements universitaires. En France plus particulièrement, la loi relative aux Libertés et aux Responsabilités des Universités (LRU) du 10 août 2007 dont l'objet était de renforcer l'autonomie des universités, a eu pour effet, pour ces dernières, de devoir gérer leur masse salariale et de s'interroger sur leur rôle dans un cadre multi-scalaire, à la fois régional, national et international. L'autonomie qui devait ouvrir des perspectives se révèle également source de nouvelles tensions (Beaud et alii, 2010). Enfin, l'accès démultiplié et ubiquiste aux savoirs grâce aux outils d'information et de communication remet en cause la place des universités en tant que lieu de concentration de la connaissance (Caillé, 2015). Ces transformations ont accru le sentiment de dévalorisation symbolique de l'Université, qui apparaît dès lors comme une « variable d'ajustement » sans lien véritable avec ses missions.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics cherchent à renforcer la lisibilité de la recherche à l'échelle du monde en créant des pôles universitaires de grande taille en fédérant, fusionnant ou rapprochant des établissements existants. Le paysage universitaire français se recompose autour de pôles métropolitains, localisés dans les grandes agglomérations. Offrant une large diversité disciplinaire, ces pôles sont censés disposer d'une masse critique qui leur permet de faire preuve d'excellence dans un contexte de renforcement de l'esprit de compétition. La concentration semble garantir les innovations qui sont considérées comme étant indispensables pour assurer une croissance économique durable. Dans le même temps, les étudiants inscrivent leurs parcours de formation dans le cadre d'une perspective de mobilité et n'hésitent pas à chercher des formations qui correspondent le mieux à leurs objectifs professionnels (Neyrat, 2010). L'offre de formation et la localisation des chercheurs et des centres de recherche montrent cependant une répartition bien moins polarisée que ne le laisserait supposer les discours.

Nombreuses sont ainsi les universités qui ne remplissent pas les caractéristiques des pôles universitaires métropolitains et qui présentent des formes très contrastées (Lévy, Soldano, Cuntigh, 2015) : dotées d'effectifs réduits sans qu'on puisse toutefois déterminer un seuil, elles ont été créées dans le cadre d'une logique d'aménagement du territoire et de démocratisation de l'enseignement supérieur. Souvent localisées dans des agglomérations de taille moyenne, ces universités s'inscrivent dans une problématique de lien social s'ancrant sur un territoire. Ce concept de proximité, parfois considéré de manière péjorative, mérite toutefois d'être interrogé et décliné. La proximité est en premier lieu géographique

et elle renvoie à la faible distance physique qui sépare un établissement de la population qui est censée la fréquenter. Pour une université, il renvoie à un bassin de recrutement étroit, peu étendu, ce qui signifie des effectifs réduits, tant des étudiants que des enseignants-chercheurs. La proximité, associée au faible nombre irait alors de pair avec une offre restreinte de formations notamment en master et l'idée que la recherche serait moins développée et n'offrirait pas les garanties d'excellence des universités métropolitaines. Dans le même temps, la proximité est aussi synonyme de rareté : en général, l'établissement d'enseignement supérieur est le seul à être présent dans l'agglomération urbaine et à proposer une offre de formation supérieure, alors que dans les métropoles plusieurs établissements se côtoient, y compris des grandes écoles et des écoles d'ingénieurs (Lévy, Soldano, Cuntigh, 2015). La proximité se décline également de manière fonctionnelle qualifiant alors l'intensité des relations entre les acteurs qui peuvent parfois se formaliser dans des cadres institutionnels. Cette proximité avec le territoire est notamment mise en avant pour valoriser la professionnalisation des formations et vanter l'implication des collectivités territoriales qui perçoivent souvent les universités comme un élément essentiel de leur développement. Enfin, la proximité peut prendre une dimension cognitive : l'émergence d'une compréhension mutuelle entre les acteurs du territoire reposerait sur la perception de partager des références communes.

Notre principale hypothèse est que la proximité, déclinée selon ces différentes approches, est un marqueur de la construction des identités de ces universités et une ressource pour ces dernières dans le contexte de recomposition du paysage universitaire. En quoi la proximité apparaît-elle comme révélatrice de pratiques scientifiques et pédagogiques, mais aussi comme un levier pour élaborer une stratégie pour l'institution ? L'identité est ainsi assimilée à un système de signification collective auquel un individu pourra se référer. Trois volets seront examinés plus particulièrement dans cet ouvrage : la formation la pédagogie, la vie étudiante et la recherche.

Dans ce cadre, nous attendons des propositions dans trois volets. Une première piste consiste à interroger les *pratiques enseignantes*. Observe-t-on l'émergence de nouvelles pratiques enseignantes chez les enseignants et si oui, sont-elles liées à des conditions spécifiques que permettrait la proximité ? Des dispositifs « innovants » ont-ils été instaurés par les équipes pédagogiques ou par les instances universitaires ? Des formes originales de

transmission des savoirs ont-elles été élaborées ? Comment la tension entre enseignement et recherche est-elle vécue ?

Une deuxième piste explore la *vie étudiante*. En quoi, l'université permet-elle aux étudiants de construire leur identité ? Quels types de relations les étudiants établissent-ils avec l'ensemble des acteurs au sein de l'établissement et en dehors de ce dernier ? Comme est vécue la tension entre le temps consacré à leur formation et le temps dévolu aux autres activités (loisirs, emplois, etc.) ?

Enfin, un troisième point concerne plus particulièrement *la recherche* à travers les partenariats de recherche à différentes échelles, en interrogeant la tension entre les partenariats au sein du territoire et ceux noués avec des organismes au loin. Quels liens ont été développés entre les laboratoires de recherche, les chercheurs et les acteurs du territoire ? De quoi ces derniers sont-ils le révélateur ? Comment les chercheurs vivent-ils et gèrent-ils la tension entre recherche appliquée et recherche fondamentale ?

Les contributions attendues doivent porter sur l'un des trois volets présentés et peuvent s'appuyer sur des cas empiriques en France ou dans d'autres pays en privilégiant l'Europe.

### **Calendrier**

⇒ 15 février 2017 : Envoi du résumé (4 000 signes, bibliographie aux normes APA)

Le résumé présentera l'objet de recherche, la problématique, les options méthodologiques et théoriques retenues ainsi que les principaux résultats.

Les consignes relatives à la mise en forme des manuscrits seront envoyées aux auteurs dont les propositions sont acceptées.

⇒ 19 avril 2017 : Envoi du texte complet (40 000 signes par texte)

Le texte sera accompagné d'un résumé de 150 mots et de 5 mots clés.

Chaque texte sera expertisé selon la procédure du double aveugle.

Contacts : [cecile.carra@univ-artois.fr](mailto:cecile.carra@univ-artois.fr); [catherine.couturier@univ-artois.fr](mailto:catherine.couturier@univ-artois.fr);

[bernard.reitel@univ-artois.fr](mailto:bernard.reitel@univ-artois.fr);

Les contributions ayant obtenu un avis favorable par le comité scientifique seront publiées dans la collection Education, Formation et Lien social chez Artois Presses Université. Les membres de trois laboratoires de l'Université d'Artois assurent la coordination du projet éditorial (Discontinuités, LEM et RECIFES).

## **Références bibliographiques**

Beaud, O., Caillé, A., Encrenaz, P., Gauchet, M., Vatin, F., (2010), Refonder l'Université. Pourquoi l'enseignement supérieur reste à reconstruire, Paris : La découverte, 274p.

Béjean, S. (2015). Pour une société apprenante. Propositions pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur. Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Consulté à l'adresse [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/STRANES/12/2/STRANES\\_entier\\_bd\\_461122.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/STRANES/12/2/STRANES_entier_bd_461122.pdf)

Caillé, A., Y a-t-il un avenir pour l'université ? in Lemièrre, J. (dir.), (2015), L'université. Situation actuelle, Paris: L'Harmattan, p. 137-154.

Cytermann, J.-R., les transformations de l'enseignement supérieur en France, in : Elliott, I., Murphy, M., Payeur, A., Duval, R., (dir.), (2011), Mutations de l'enseignement supérieur et internationalisation. Change in higher education and Globalisation. Bruxelles: De Boeck, p. 65-76.

Lemièrre, J. (dir.), (2015), L'université. Situation actuelle, Paris: L'Harmattan, 159p.

Lévy, R., Soldano, C., Cuntigh, P., (2015), L'université et ses territoires. Dynamisme des villes moyennes et particularités de sites, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 182p.

Rege Colet, N., & Romainville, M. (2006). La pratique enseignante en mutation à l'université. Bruxelles: De Boeck, 256p.

Revue du MAUSS, (2009), L'Université en crise : mort ou résurrection ?, 2009/1, n° 33, Paris, La découverte, 478 p.